

29/03/2018



# TECHNIQUES

## Le retour des vieilles promesses du SNIPAT...

En 2016, le SNAPATSI a appelé les autres organisations syndicales à le rejoindre au sein d'une intersyndicale pour défendre les personnels techniques du périmètre de la Police Nationale.

Le SNIPAT n'a pas daigné répondre...

A cette même époque, le SNAPATSI a proposé des avancées dans le cadre de l'élaboration du protocole de valorisation des compétences et des métiers dans la Police Nationale.

Le SNAPATSI a signé ce protocole le 11 avril 2016.

**QUELLES AVANCÉES LE SNIPAT A**

**T-IL OBTENU DEPUIS DES ANNÉES ?**

**RIEN**



Comme à son habitude, à la veille des élections professionnelles, le SNIPAT sort de son hibernation, se réveille en faisant de la démagogie en s'opposant à des dispositions du protocole qui n'ont que pour seul objectif d'améliorer et de valoriser la carrière des personnels techniques.

**BUREAU NATIONAL**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

**Le SNAPATSI présent  
et constructif !**